

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

**Décision du 22 décembre 2020**

**portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines  
de Paris (Mines Paris)**

NOR : ECOG2036551S

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,**

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment le 2° de son article 8 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2019 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

**Décide :**

**Article 1er**

Sont nommées membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris en tant que représentantes de l'État, désignées par le ministre chargé de l'industrie :

- Mme Orange-Louboutin (Mylène), secrétaire générale adjointe des ministères économiques et financiers ;
- Mme Murlon (Sophie), directrice de l'énergie à la direction générale de l'énergie et du climat au ministère de la transition écologique.

**Article 2**

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 22 décembre 2020.

Le ministre de l'économie des finances et de la relance,  
Pour le ministre et par délégation :

Le vice-président du conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,  
L. ROUSSEAU